



FFvolley

Consignes particulières LNV

Un « Superviseur LNV » dont les attributions sont détaillées dans un règlement particulier peut être désigné selon les choix de la LNV.

Il est en charge, entre autres, de la vérification du bon fonctionnement de l'ensemble des équipements, du contrôle des licences des participants à la rencontre (IPQ) et de la validation de la feuille de match.

A la fin du match, il est prévu qu'il s'entretienne avec les arbitres et qu'il transmette par la suite à la LNV une évaluation et une appréciation générale sur la gestion de leur rencontre. Celles-ci restent à usage informatif interne à la LNV et sont indépendantes de toute autre évaluation émise par un « Superviseur CFA », seule habilité à donner un avis technique retenu par la CFA.

Pour tout renseignement complémentaire, se référer au « Règlement Superviseur LNV ».

En son absence, les arbitres sont en charge de vérifier entre autres :

Composition des équipes

- En MSL et LAF : minimum 10 joueurs et 1 entraîneur principal
- En LBM : minimum 9 joueurs et 1 entraîneur principal

Pour toutes les divisions, un maximum de 14 joueurs avec :

- 2 libéros si 13 ou 14 joueurs,
- 1 ou 2 libéro(s) si 12 joueurs,
- 0 ou 1 libéro si 11 joueurs ou moins.

Les personnes autorisées à être sur le banc sont obligatoirement qualifiées par l'IPQ :

- Entraîneur principal, entraîneurs adjoints, kiné/ostéo, médecin,
- Manager à condition qu'un entraîneur adjoint figure déjà sur la FME.

Licences :

En l'absence du Superviseur LNV, les arbitres contrôlent les licences des joueurs et l'IPQ.

Une fois l'enregistrement terminé sur la FME et avant le toss, il est nécessaire de faire imprimer le Roster des équipes et de les faire signer par les Capitaines et Entraîneurs.

Au niveau de la FME, s'assurer du bon remplissage des champs concernant l'Arbitre-vidéo et son Opérateur et signer la FME papier en fin de match. Validation de la FME par signature / code en fin de match (si Superviseur absent).

Maillots :

Les clubs devront se conformer à la désignation des tenues effectuée par la LNV.

Les deux clubs ont l'obligation de se munir de leurs deux tenues lors de chaque rencontre. Ils doivent présenter au Superviseur LNV ou en l'absence de celui-ci aux arbitres, 45 minutes avant le début du match,

Fédération Française de Volley

17, Rue Georges Clemenceau - 94607 Choisy le Roi cedex

T. +33 (0)1 58 42 22 22 - F. +33 (0)1 58 42 22 32 - ffvb@ffvb.org



FFvolley

les deux couleurs de maillots du capitaine et du libéro pour pouvoir juger du contraste entre les différentes couleurs.

En cas de re-désignation d'un libéro, le joueur qui va occuper le poste doit revêtir son maillot du 2^e jeu (sinon la chasuble prévue).

L'ARBITRE VIDEO

Un Arbitre-vidéo est désigné par la CFA sur chaque rencontre de MSL ou LAF. En cas d'absence ou d'impossibilité, la CRA locale est sollicitée pour fournir 2 juges de lignes et le 2^e Arbitre sera chargé de l'analyse des CV comme par le passé.

En cas d'absence du 1^{er} ou du 2^e Arbitre, l'Arbitre-vidéo tiendra le poste de 2nd et contrôlera les CV.

LE CHALLENGE-VIDEO

Le contrôle des installations (alignement des caméras, micro-oreillettes, tablettes...) et de leur bon fonctionnement impose la présence des arbitres dans la salle 1h30 avant le match.

La position des caméras répondant à une norme, il n'est pas permis de la faire modifier (notamment A ou B).

L'opérateur est un membre officiel et à ce titre doit obligatoirement figurer sur la liste IPQ. Aucune personne non accréditée ne peut assurer cette fonction. Son nom doit être noté sur le rapport de FDM.

Les équipes ont le droit de demander un CV comme suit :

- a. Pendant le jeu, chaque fois qu'elles croient qu'une faute a eu lieu mais n'a pas été sifflée. Cette intervention doit être rapide, juste après l'action, en utilisant la tablette ou le buzzer du coach
- b. À la fin de l'échange, pour demander à réviser la décision des arbitres concernant la dernière action de l'échange.

Dans ce cas, la demande de challenge doit être faite **au plus tard 8 secondes** après l'enregistrement du point accordé par l'arbitre.

Les challenges sont autorisés pour les 8 cas suivants :

1. Ballon dehors/dedans par rapport aux lignes
2. Ballon touché au contre ou ne touchant que la bande
3. Faute de filet entre les antennes pendant l'action de jeu
4. Ballon ou joueur qui touche l'antenne
5. Faute de pied au service,
6. Sur la ligne des 3 m,
7. Sur la ligne centrale,
8. **Dernier contact (lors des oppositions au filet).**

Une demande de CV qui ne répond à aucun de ces 8 cas (par exemple, balle touchée en défense, ou quatre contacts de balle), sera refusée et la première sera considérée comme une **demande incorrecte, sans conséquence, mais** dont la répétition sera sanctionnée comme un retard de jeu.

Une demande de Challenge Vidéo faite en cours de jeu doit l'être le plus rapidement possible après l'action suspectée fautive.

Fédération Française de Volley

17, Rue Georges Clemenceau - 94607 Choisy le Roi cedex

T. +33 (0)1 58 42 22 22 - F. +33 (0)1 58 42 22 32 - ffvb@ffvb.org

www.ffvolley.org



FFvolley

La demande de Challenge se fera à travers deux actions consécutives (peu importe si cela est fait après la fin de l'échange ou fait en appuyant sur le buzzer de l'équipe pendant l'échange). Premièrement, il y aura un seul bouton « CHALLENGE » où appuyer sur la tablette. L'appui sur ce bouton demandera un challenge, déclenchera le klaxon de challenge et arrêtera l'action ; ensuite, une nouvelle série de boutons apparaîtra, présentant les options de Challenge pour que le coach indique la faute suspectée devant être contrôlée. Le coach ne doit pas passer plus de huit secondes pour tout indiquer. La procédure en deux étapes est conçue pour aider les entraîneurs à appuyer sur le bouton approprié lorsqu'ils indiquent qu'une faute est suspectée ou contestée. En cas de retard, l'arbitre peut appliquer un « retard de jeu ».

- Si, pendant un échange, une équipe fait une demande de « Challenge Vidéo » et ne communique pas la faute à vérifier au 2^e arbitre dans le temps imparti (8 secondes), ou communique un cas hors cadre (par ex. « corse »), le challenge est automatiquement perdu, l'équipe perd l'échange et son adversaire marque un point.

NB : si, pendant un échange, la demande de Challenge est faite correctement, mais l'image vidéo est absente ou non exploitable, alors l'échange est à rejouer et l'équipe ne perd pas son droit au Challenge

- Si, à la fin d'un échange, une équipe fait une demande de « Challenge Vidéo » par tablette, buzzer ou geste approprié, et ne communique pas la faute à vérifier au 2^e arbitre dans le temps imparti (8 secondes), son équipe perd un de ses droits à demander un « Challenge Vidéo » et **peut** être sanctionnée par un retard de jeu.

La demande de CV doit être faite exclusivement via la tablette, sauf défaillance technique.

Les options « IV touch » et « floor touch » doivent être désactivées sur la FME et ne pas être utilisées pour une demande de CV (dans le cadre LNV).

Pendant l'analyse vidéo, seuls le 1^{er} Arbitre et l'Arbitre-vidéo utilisent le système de communication. Le 2^e Arbitre s'assure que les 12 joueurs restent sur le terrain (le « ravitaillement » n'est pas autorisé) et les autres acteurs dans leurs zones respectives.

Après communication du résultat, le 1^{er} Arbitre doit attendre la diffusion des images sur grand écran (quand il y a diffusion) avant de donner sa décision. Le 2^e Arbitre ne se déplace du côté de la future réception qu'après cette indication.

Lors d'un contrôle vidéo pour un challenge, l'arbitre doit vérifier la demande relative à l'action, mais si dans cette action l'équipe adverse commet une faute il devra en tenir compte (ex : si l'équipe A demande une vérification pour un ballon touché au contre par l'équipe B, qui ne l'est pas, mais que sur cette action de jeu l'équipe B fait une faute de filet, il faut donner le point à A). **A ne perd pas son droit à CV. Il le conserve également en cas de demande pour faute de filet avec contrôle de jeu chez l'adversaire avec faute effective de celui-ci alors qu'il n'y a pas de faute de filet.**

Au cours du contrôle, l'Arbitre-vidéo peut accepter les conseils de l'opérateur-vidéo sur le choix des caméras offrant la meilleure vue pour l'analyse, car elles sont une partie importante du processus du challenge vidéo et son expertise peut éviter de perdre du temps lors l'analyse de l'action de jeu. En aucun cas, la décision de l'Arbitre-vidéo ne doit être faite sur une base de « supposition » ou de « prédiction » ou « d'anticipation ».

Fédération Française de Volley

17, Rue Georges Clemenceau - 94607 Choisy le Roi cedex

T. +33 (0)1 58 42 22 22 - F. +33 (0)1 58 42 22 32 - ffvb@ffvb.org

www.ffvolley.org



FFvolley

Ce n'est que si l'Arbitre-vidéo est absolument sûr visuellement de la situation, qu'il peut annoncer sa décision. Tout doute sera interprété en faveur de la décision précédente de l'arbitre.

Après avoir terminé l'examen de la vidéo (dans les délais les plus brefs possible), l'arbitre doit s'assurer du bon choix de l'image (sans controverse possible) à diffuser par l'opérateur sur le grand écran et en transmettre le résultat au 1^{er}, en utilisant des mots-clés simples (« challenge gagné », « challenge perdu » ...) plutôt que des phrases pouvant être mal comprises.

La décision annoncée par le 1^{er} arbitre, prise sur la base des preuves fournies, est définitive et ne peut plus être contestée (art. 28 R. LNV).

En cas de demande faite par le 1^{er} arbitre (indécision personnelle) et analyse vidéo impossible, le point sera rejoué.

En cas de faute sifflée en cours d'échange (filet par exemple...) interrompant le jeu et provoquant une demande de CV, le point sera également rejoué si l'observation vidéo montre l'absence de faute. En revanche, si l'image devait être inexploitable, la décision de faute serait maintenue.

En dehors de ces cas particuliers, il ne peut y avoir de « balle à remettre » après le CV. Soit la première décision de l'arbitre est maintenue, soit elle est corrigée en fonction des images observées.

Le CV « non jugeable » correspond uniquement à une impossibilité matérielle, technique (image non utilisable) et induit le maintien de la décision arbitrale et l'annulation de la demande faite par le coach.

Une décision d'échange à rejouer ne peut en aucun cas être suivie d'une demande de Challenge-vidéo.

Pour tout autre précision, se rapporter aux publications relatives au Challenge-Vidéo mises en ligne dans l'espace arbitre (Video Challenge System Regulation 2022, Règlement CV-LNV 2023, Présentation Power Point, Casebook Videocheck).

LE PROTOCOLE LNV

Le protocole présent dans cette annexe doit être appliqué pour toutes les rencontres de championnat LNV. Il pourra faire l'objet d'une modification pour les matchs télévisés. Le protocole présente le conducteur de match et la réglementation spécifique aux jeux de lumière.

JEUX DE LUMIÈRES : Les jeux de lumières sont devenus la norme dans de nombreuses salles, il convient donc d'en légiférer l'utilisation. Afin d'assurer le spectacle en salle, lors des diffusions mais également de créer une homogénéité du spectacle sportif proposé par les clubs engagés en LNV.

Noir salle : uniquement utilisé lors des inter-sets et lors de l'entrée des joueurs. Son utilisation est interdite pendant toute la durée des sets.

ANIMATIONS LUMINEUSES : Autorisées lors du protocole d'avant match, elles sont interdites lors de la rencontre à l'exception des inter-sets, temps morts et challenge vidéos.



FFvolley

TIMING	Durée	DÉROULÉ	Speaker	Son	Jeux de lumière
19:00:00		Échauffement libre			
		+ vérification fonctionnement FME		Musique	
		+ vérification des licences			
19:42:00	00:01:00	Tirage au sort		Musique	
		+ signature de la FME par les capitaines et entraîneurs			
19:43:00	00:10:00	Début échauffement officiel		Musique	Éclairage de Match
19:53:00	00:00:30	Fin de l'échauffement, les joueurs quittent l'aire de jeu les 6 de départs sont données à la table de marque		Musique	Éclairage de Match
19:53:30	00:02:00	Temps libre pour les clubs + présentation de la rencontre	Présentation de la rencontre		Jeux de lumière autorisés
19:55:30	00:00:30	Placement des arbitres au centre du terrain, face table de marque. + Panneaux Logo Club orientés face table de marque	Présentation des arbitres (1er arbitre, 2nd arbitre, juges de ligne)		
19:56:00	00:01:15	Entrée des joueurs équipe à l'extérieur	Présentation équipe Ext, par numéro, capitaine à la fin		Jeux de lumière autorisés - pas de noir salle
		Par numéro, capitaine en dernier - Les joueurs se positionnent sur la ligne de service			
19:57:15	00:01:15	Entrée des joueurs équipe à domicile	Présentation équipe Dom, par numéro, capitaine à la fin		Jeux de lumière autorisés - pas de noir salle
		Par numéro, capitaine en dernier - Les joueurs se positionnent sur la ligne de service			
19:58:30	00:00:30	Les 6 de départ restent sur le terrain les remplaçants rejoignent les bancs			
19:59:00	00:01:00	Vérification des positions par les arbitres + possibilité de coup d'envoi fictif en simultané			Éclairage de Match
20:00:00		Coup d'envoi du match – début de la Playlist Leds			
		SET 1			Éclairage match uniquement
	00:03:00	Pause avec 2 min d'animation possible Interdiction terrain pour les joueurs	Message speaker Club Marmara		Jeux de lumière autorisés
		SET 2	Message speaker Betclac		Éclairage match uniquement
	00:03:00	Pause avec 2 min d'animation possible Interdiction terrain pour les joueurs			Jeux de lumière autorisés
		SET 3			Éclairage match uniquement
	00:03:00	Pause avec 2 min d'animation possible Interdiction terrain pour les joueurs			Jeux de lumière autorisés
		SET 4			Éclairage match uniquement
	00:03:00	Pause avec 2 min d'animation possible Interdiction terrain pour les joueurs			Jeux de lumière autorisés
		SET 5			Éclairage match uniquement
		Changement de côté			Jeux de lumière autorisés
		Coup de sifflet du dernier point. Fin de la rencontre			
		Les arbitres se positionnent devant la chaise du premier arbitre de part et d'autre du filet			
		Coup de sifflet du 1er arbitre, les joueurs des deux équipes se positionnent sur la ligne fond de terrain et s'applaudissent			
		Élection du MVP avec remise du trophée et de la récompense partenaire éventuelle devant le backdrop média. Le speaker annonce le nom du/de la MVP. Présence possible du partenaire pour la remise du prix.			
	00:01:00		Annonce du joueur/joueuse élu		
		Fin du match	Annonce de la prochaine rencontre et des rencontres encore à jouer dans la division + rappel que l'intégralité des rencontres est à retrouver sur LNVtv		
	+ 10 min	Plateau de jeu libéré			
max 2h après la rencontre		Photo déposée sur la médiathèque LNV			

Fédération Française de Volley

17, Rue Georges Clemenceau - 94607 Choisy le Roi cedex

T. +33 (0)1 58 42 22 22 - F. +33 (0)1 58 42 22 32 - ffvb@ffvb.org

www.ffvolley.org